

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Réunion d'experts des États membres sur le projet de Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et de l'éradication des cas d'apatridie en Afrique

**7 au 9 septembre 2017
Port Louis, Maurice**

PROJET DE PROGRAMME

Réunion d'experts des États membres sur le projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et de l'éradication des cas d'apatridie en Afrique
7 au 9 septembre 2017 (Port Louis, Maurice)

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

Premier jour : Séance d'ouverture et examen du projet de protocole

Sous-Session 1- ouverture et discours clés

Cette session vise à accueillir les participants à la réunion de la CUA et à les présenter les uns aux autres afin de créer une familiarité et un environnement collégial ainsi que de leur fournir des discours clés.

8:30 – 9:00: Arrivée des participants et enregistrement

9:00 – 9:30: discours d'ouverture:

- *Allocution d'ouverture par Dr Khabele Matlosa, Directeur des affaires politiques CUA*
- *Discours de S.E Ambassadeur Simeon Oyono Esono Angué, Président du Sous-comité du COREP sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées internes en Afrique.*
- *Discours du Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés*
- *Allocution d'ouverture par le Représentant de la République de Maurice.*

9:30 – 10:00: Photo de groupe et pause café

Sous-Session 2 – Introduction aux questions relatives à l'apatridie et au projet de Protocole

Cette session vise à introduire les participants au problème de l'apatridie en Afrique en fournissant Une approche holistique de la question de la nationalité en Afrique et du projet de protocole.

10h00-11h30: Présentations sur les thèmes:

- **État de l'Apatridie en Afrique**
(par M. Matthias Reuss, Fonctionnaire principal régional de protection (apatridie), Bureau de Représentation du HCR pour l'Afrique Australe)
- **Le rôle de l'enregistrement de naissance dans la lutte contre l'Apatridie en Afrique**
(par M. Ayalew Getachew Assaffa, Chercheur juridique principal au Secrétariat du Comité africain d'experts sur le droit et le bien-être de l'enfant)
- **Efforts dans la prise en compte des cas d'Apatridie: L'exemple de la Côte d'Ivoire**
(par M. Benjamin Malan Niamké, Directeur des organisations africaines, Ministères des Affaires Etrangères, République de Côte d'Ivoire)
- **Pourquoi est-il important de mettre fin à l'Apatridie en Afrique?**
(par Mme Bronwen Manby Consultant, Département des Affaires politiques)

- Débat général -

11h30 – 13h00: Aperçu du projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des

peuples sur les aspects spécifiques sur le droit à une nationalité et l'éradication des cas d'apatridie Afrique.

(par Ibrahim Kane, consultant, Département des Affaires politiques)

13h00 - 14h00: Pause déjeuner

14h00 – 17h00: Examen du projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à une nationalité et de l'éradication de l'apatridie en Afrique

Fin de la première journée

VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017

Deuxième jour : Examen du Projet de Protocole par les Experts des États membres

Suite de la première journée

09:00 – 17h00: Examen du projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à une nationalité et de l'éradication de l'apatridie en Afrique

Fin de la deuxième journée

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Troisième jour : Examen du Projet de Protocole par les Experts des États membres

Suite de la deuxième journée

09:00 – 13h00: Examen du projet de protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les aspects spécifiques du droit à une nationalité et de l'éradication de l'apatridie en Afrique

Fin de la troisième journée.

-Fin de la réunion des experts des États membres sur le projet de Protocole -

